

Adresse du tribunal de commerce de la commune d'Auxerre, qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis soient anéantis et la République consolidée, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du tribunal de commerce de la commune d'Auxerre, qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis soient anéantis et la République consolidée, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 565-566;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20869\\_t1\\_0565\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20869_t1_0565_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Il a été le fidèle témoin de notre épuration; il vous dira lorsqu'il sera rendu dans votre sein que l'hydre de la superstition est presque terrassé, que les restes sont agonisants et que les derniers soupirs sont très prochains.

Les vertus civiques et l'énergie républicaine de ce digne soutien de la chose publique ont porté la commune à faire un pas de géant vers l'heureuse révolution, et tous les habitants sont disposés à mourir plutôt dans les tourments les plus cruels que d'abandonner la sainte cause de la liberté et de l'égalité qui déjà a fait couler le sang de tant de patriotes.

Il n'est pas étonnant, Citoyens représentants, que le pays ne fut pas généralement voué à la Révolution. Depuis longtemps, il étoit esclave sans s'en apercevoir : un ci-devant seigneur vrai cannibale, émule des Capets, le tenoit sous la verge de fer. Un clergé rusé et nombreux lui prêchoit l'abandon des plaisirs pour s'y livrer tout entier. Leur règne a passé et les sans-culottes de Mirepoix jurent une haine implacable aux despotes, aux prêtres et à tous leurs protecteurs.

C'est le 20 ventôse que la fête de la Raison a été célébrée dans nos murs. Le bruit des tambours et des hautbois tour à tour avec une musique séduisante annoncèrent la marche et le départ vers le temple. Un peuple immense, la garde nationale armée des piques, la gendarmerie, le conseil général de la commune, les autorités constituées, la Société populaire se rendirent en masse chez le représentant du peuple; le président de l'administration et le maire lui parlèrent au nom de tous. Nous parcourîmes la ville dans le plus grand ordre et l'accord le plus parfait. Nous nous rendîmes dans la ci-devant église paroissiale dédiée à jamais à la Raison seule divinité digne de l'hommage des vrais républicains. Des voix mélodieuses firent retentir la route de leurs accents; des discours énergiques et instructifs et propres au développement de l'esprit humain et à la purgation des lumières occupèrent l'attention de l'assemblée et les applaudissements multipliés qu'obtinrent les orateurs, leur prouvèrent que la morale étoit bonne et que c'étoit la seule qui désormais devoit être entendue. Ce fut un jour de joie pour les vrais sans-culottes et un jour de deuil pour l'égoïste et le modéré, qui rougit de n'avoir rien fait pour être pendu, si la contre-révolution arrivoit. Après la fête un bal sur la place publique auquel le représentant a assisté, a fixé le plaisir de tous les citoyens, puis un repas civique où l'on but à la santé de la Convention nationale et de tous les peuples amis des Français, et enfin, un second bal termina cette journée mémorable que Mirepoix n'oubliera jamais. Le Représentant enflammoit toutes les têtes et on eut dit, en voyant sa gaieté, que le succès surpassoit son attente.

Citoyens représentants, vous êtes à une place qui fait trembler tous les despotes; consolidez la République sur des bases inébranlables, et ne descendez du sommet de la Montagne que lorsque le feu sacré qui en jaillit aura porté la liberté et la paix à tous les peuples de l'univers. »

V. BAILLÉ (présid.), LATGE (secrét.),  
CAMPAN (secrét.).

## 49

**La société populaire de Montauban annonce que cette commune, que le fanatisme avoit souillée de crimes, donne aujourd'hui l'exemple de son horreur pour ce monstre, et de son amour pour le culte le plus simple et le plus pur, celui de la raison.**

Insertion au bulletin (1).

[Montauban, s. d.] (2).

« Législateurs,

La Société populaire de Montauban vient offrir à vos yeux et à ceux de la République entière le spectacle vraiment enchanteur d'une de ses séances à jamais mémorable. A la voix de votre représentant Bô, la vérité a, parmi nous, anéanti pour jamais l'hydre du mensonge.

Le peuple de Montauban vient de prouver d'une manière éclatante que ses yeux étoient capables de soutenir l'éclat des rayons de la philosophie et son cœur fait pour embrasser, pour aimer la vérité, il a juré le triomphe éternel de la Raison, en renonçant solennellement et avec l'enthousiasme qu'elle inspire, à tout autre culte que le sien. Le temple auguste de la Raison étoit encore entouré des monuments honteux de la superstition; il n'est plus environné que de leurs débris.

Ainsy cette cité que le fanatisme avoit souillée de crimes, cette cité donne le sublime exemple de son horreur pour ce monstre exécrationnel et de son amour pour le culte le plus simple et le plus pur qui ait jamais existé. Ce culte sera désormais celui de la terre entière, et les hommes nés pour vivre en frères ne s'égorgeront plus pour des fantômes qui ne doivent leur existence qu'à l'ambition sacerdotale. »

SALVETAT (présid.), DABRIN fils (secrét.), SEGUÉLA  
neveu (ex-secrét.), CASTEL-MASSIP (secrét.).

## 50

**Le tribunal de commerce de la commune d'Auxerre invite la Convention nationale à rester à son poste, jusqu'à ce que tous nos ennemis soient anéantis et la République consolidée.**

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Auxerre, 4 germ. II] (4).

« Citoyens représentants,

Les négocians ne savent point faire de discours apprêtés, mais ils savent admirer la surveillance de leurs représentants, l'attitude fière, et le calme avec lequel des Républicains, forts de la bonté de leur cause, attendent leurs ennemis,

(1) P.V., XXXIV, 245. *Débats*, n° 558, p. 174; B<sup>n</sup>, 10 germ.

(2) C 299, pl. 1050, p. 7.

(3) P.V., XXXIV, 245. *Débats*, n° 558, p. 177.

(4) C 298, pl. 1036, p. 16.

leur activité à lancer la foudre nationale contre les traîtres.

Ils savent exécuter et faire exécuter les lois, aimer et chérir leurs représentans et leur dire qu'ils ne doivent quitter leur poste que lorsqu'ils auront anéanti tous nos ennemis et consolidé la République. »

P. PLUDOT fils, MONNOT, AUGÉ l'aîné, LE LIÈVRE (secrét.), CHARDON, PIÉGEARD (secrét.).

## 51

La société populaire de Cany annonce qu'elle s'est levée en masse pour fouiller et lessiver toutes les terres salpêtrées de cette commune. Elle félicite la Convention d'avoir déjoué les complots des modernes Catilina qui croyoient se cacher sous le masque longtemps emprunté du patriotisme.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cany, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

Le même jour qui devoit éclairer leurs forfaits a vu déjouer les complots de nos modernes Catilina. C'est en vain qu'ils croyoient se cacher derrière le masque longtemps emprunté du patriotisme l'œil perçant de la Convention et du Comité de Salut public a su les dévoiler.

Les cadavres de nos représentans, des Jacobins et de tous les patriotes étoient les premiers dégrés par où ils devoient monter au trône; leurs efforts n'ont servi qu'à élever l'échafaud où auroit déjà dû les faire monter la justice nationale.

Ils avoient notre confiance parce que nous les croyions les amis du peuple. Ils voulaient en être les bourreaux; qu'ils meurent et que l'empressement avec lequel nous avons demandé leur mort soit à jamais l'effroi des traîtres, quelle que soit la réputation de patriotisme qu'ils aient usurpée! S. et F. »

LE MARÉCHAL (secrét.), MORLIÈRE (vice-présid.).

[Cany, 6 germ. II] (3).

« Citoyens représentans,

Les tirans coalisés après deux années de revers et de défaites osent encore faire la guerre à la Liberté pour achever leur ruine et leur anéantissement; vous avez demandé du salpêtre. La Société populaire de Cany a entendu votre voix, elle s'est levée en masse, pour fouiller et lessiver toutes les terres salpêtrées de sa commune. Hommes, femmes, vieillards, enfans, tous ont sur le champ imité leur exemple. Il n'est point de jour, d'instant, que nous arrachions à la terre, le salpêtre qu'elle renferme, et nous ne mettrons bas la pioche et la pelle, que tous les satellites des tyrans n'aient mordu la poussière ou que nos caves se refusent à nous payer de nos sueurs, alors nous irons

nous-mêmes s'il le faut, employer contre nos ennemis le salpêtre que nous aurons extrait de notre sol.

Législateurs, nous mettrons sous vos yeux, le procès-verbal de notre séance qui a aussi électrisé en un instant toutes les âmes et qui par une commotion subite, a communiqué l'enthousiasme dont nous avons été animés, à tous les habitans de cette commune. S. et F. »

LEMARÉCHAL (secrét.), MORLIÈRE (vice-présid.).

[Extrait des délibérations. Séance du 23 vent. II] (1).

La séance est ouverte par des cris de Vive la République, etc.

On a fait lecture d'une lettre adressée à la Société par l'agent du district pour l'extraction révolutionnaire du salpêtre, en date de ce jour. Cette lettre contient une invitation, à tous les citoyens de la commune, à se livrer à l'exploitation des terres salpêtrées et à celles déjà dégustées, de fournir généreusement leurs bras et leurs outils tels que louchets, pelles, piquets, brouettes, futailles, cendres, bois aux cultivateurs, leurs chevaux et bannaux pour le transport des terres.

Un membre appuie de toutes ses forces ces mesures, elles ne tendent, a-t-il dit, qu'à seconder les vues salutaires et révolutionnaires du Comité de salut public, la patrie a besoin de salpêtre pour terrasser la conspiration des tyrans, elle vient de faire entendre sa voix et ordonner de fouiller le sol de la liberté pour y trouver cette matière subtile qui peut seule donner, à la vengeance nationale une activité révolutionnaire; hâtons-nous donc Républicains de remplir des vues aussi sages qui feront le bonheur, la sûreté et la tranquillité des Français et consolideront à jamais cette Liberté si tendre et si chérie.

Cette motion a été appuyée d'une infinité d'applaudissemens et chacun s'est empressé d'annoncer sa bonne volonté à y travailler sur le champ, les femmes et les enfans mêmes ont manifesté de pareilles intentions.

La Société, pénétrée d'une vive satisfaction arrête qu'on se rendra demain sept heures de matin en masse autour de l'arbre de la liberté pour la former des ateliers pour s'occuper aux travaux du salpêtre qu'à cet effet la municipalité sera invitée à faire battre la caisse ainsi qu'à faire trouver des voitures et que chaque citoyen et citoyennes y apportent les outils nécessaires.

Arrête encore que l'agent national du district sera invité d'écrire aux municipalités de son ressort pour les inviter et requérir de s'occuper de l'extraction du salpêtre et de les surveiller de près, parce que, celles qui ne rempliraient ses vues salutaires seront dénoncées comme contre-révolutionnaires.

Sur la motion d'un membre appuyée, la Société arrête que copie du présent, en ce qui concerne le salpêtre, sera envoyée à la Convention, et un extrait du procès-verbal relatif à la quête, pour lui témoigner le dévouement de la Société au bien de la Patrie.

P. c. c. : HEUZÉ (secrét.).

(1) P.V., XXXIV, 245. B<sup>in</sup>, 10 germ.; Débats n° 558, p. 177.

(2) C 299, pl. 1050, p. 10.

(3) C 299, pl. 1050, p. 11.

(1) C 299, pl. 1050, p. 12.